

DESTINATAIRES : Tous les coordonnateurs des déclarations statistiques et de la correction des erreurs ainsi que les abonnés au Plan statistique automobile et à la Documentation des règles de contrôle

DATE : Le 26 mai 2008

BULLETIN No : QD-2008-09

Correction des erreurs pour la soumission en vrac

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) avait initialement prévu de fournir une fonction de correction des erreurs pour la soumission en vrac dans le cadre des déclarations du Plan statistique automobile (PSA) dans l'application Analyse des erreurs qui a été diffusée à l'industrie le 5 mai 2008. Par contre, durant l'étape de développement de l'application Analyse des erreurs, il a été déterminé que les exigences pour la correction des erreurs en vrac devait être révisée de manière significative par rapport aux exigences de la Correction des erreurs par électronique (CEE) initiale. Ces révisions sont nécessaires en vue d'accommoder les profils de déclaration qui changent et de s'assurer que la fonction Correction des erreurs pour la soumission en vrac réduiront la quantité de travail exigée par la correction des erreurs tout en maintenant la qualité des données de la compagnie.

Par conséquent, il faut un peu plus de temps pour évaluer pleinement les coûts et les avantages de la correction des erreurs en vrac. C'est pourquoi, le développement de cette fonction a été remis jusqu'à nouvel ordre.

Le BAC tiendra l'industrie au courant des développements à venir concernant la correction des erreurs en vrac.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre analyste de la qualité des données au 416 445-5912 ou au 1 800 761-6703.



Glen Bratti
Directeur principal, Traitement des données

Personne-ressource :

Cora Segal, directrice, Exactitude des données, poste 2431, csegal@ibc.ca